

Le trait d'union

Sainte Blandine

Octobre 2022

Bulletin municipal n°51

iNFOS PRATIQUES MAIRIE

Téléphone

04 74 97 25 38

Permanence

mardi et vendredi
de 14h30 à 18h15

(permanences maintenues pendant les vacances de la Toussaint sauf le mardi 1^{er} novembre)



Le 15 novembre

Courriel

mairie@sainteblandise.fr

Site internet

www.sainteblandise.fr

Application mobile



PanneauPocket

Le mot du maire



Chers Blandinoises, Blandinois

Après un été caniculaire, battant de nouveaux records de température et de jours de sécheresse, je suis heureux de vous retrouver avec des températures plus clémentes pour cette rentrée. Si l'été fut très chaud, cela n'a pas empêché les entreprises de mener à bien les chantiers sur notre commune.

Les travaux d'aménagement sécuritaires sur la route du clos se sont poursuivis normalement avec une première partie des trottoirs qui est achevée. Enedis a procédé à l'enfouissement de la ligne Haute tension sur ce tronçon conformément à ses engagements permettant ainsi au département de réaliser sur la fin de l'année un nouvel enrobé sur une partie de la RD51L. Reste à reprendre les plateaux surélevés, la réalisation des quais bus et la mise aux normes accessibilités des trottoirs du côté mairie. D'ici la fin de l'année les désagréments pour la circulation ne seront plus que de mauvais souvenirs.

Coté infrastructure notre city stade est aujourd'hui achevé pour le plus grand bonheur de nos jeunes qui se sont approprié les lieux à peine celui-ci achevé.

Du nouveau également pour la salle des Ecrins de la maison des associations qui s'est refait une beauté avec la disparition des deux piliers centraux, rendant enfin cette belle salle fonctionnelle et totalement utilisable. Nul doute que les utilisateurs apprécieront grandement cette métamorphose. Je remercie les entreprises Fauger Dupuis (maçonnerie) et M Jourdy (entreprise Plâtre et Cie), Serge Biessy, Jacky Gallois et Jean Michel Rabatel pour la qualité des travaux réalisés dans un temps très contraint de trois semaines.

Je souhaite la bienvenue sur notre commune à l'école privée Saint Dominique Savio de Biol qui utilise notre ancien groupe scolaire et la salle des Ecrins pour la restauration de midi.

Depuis fin juin, nous sommes propriétaire de l'étang Malin et nous avons aussitôt fait déposer des plots béton pour éviter les désagréments générés par des visiteurs peu scrupuleux sur le respect de cette espace sensible. La pêche est désormais interdite. Nous allons dorénavant pouvoir entamer avec le département et les Vals du Dauphiné une réflexion sur un programme d'aménagement et de protection du site.

Concernant notre contestation sur le taux de la taxe sur la collecte des ordures ménagères (TOM) nous avons saisi par le biais d'un avocat, le tribunal administratif de Grenoble avec 4 autres communes (Saint Victor de Cessieu, Biol, Doissin et Chélieu). Nous attendons à ce jour un jugement de notre requête.

En cette fin d'été, la commune a perdu deux acteurs majeurs de notre vie communale, M Rabatel Joseph, Maire de notre commune de 1989 à 2001 et M Malleton Robert, ancien combattant et porte drapeau lors des cérémonies. Je salue leur engagement pour notre patrie.

Je vous souhaite une excellente reprise d'activité, qu'elle soit professionnelle, sportive ou associative.

Votre maire, Jacques Garnier.



BELLE RENTRÉE POUR LES P'TITS LOULOUS



La rentrée scolaire s'est déroulée sous de bons auspices : sans masque, avec les sourires radieux des enseignants et des enfants:

- Pour les PS, au nombre de 13 associés à 10 MS, sous la houlette pédagogique de Mme Jauneau, secondée par Delphine Rogisz (ATSEM). Il s'agit du début d'une longue histoire avec l'Ecole !
- La classe de 20 GS aura bien à cœur de se préparer, avec Mme Grillet secondée par Laetitia Cavasin (ATSEM), à quitter l'an prochain la maternelle.
- Quant aux 17 CP de Mme Chardon, ils ont certainement hâte de poursuivre l'apprentissage de la lecture qui a commencé en Maternelle, parmi bien d'autres disciplines tout aussi importantes.
- Mme Wieland, directrice, est en charge de 22 CE1/CE2, avec Mme le Derff. Elles continueront à rendre leurs élèves plus acteurs, notamment dans les savoirs fondamentaux, afin de poursuivre en CM1/CM2, comme c'est déjà le cas avec Mme Bonnet et ses 25 élèves se préparant à consolider leurs acquisitions tant pédagogiques que civiques.



107 élèves blandinois qui commencent bien l'année en somme !



En ce qui concerne la garderie, elle commence son accueil à 7h30 jusqu'à 8h20, puis de 16h30 jusqu'à 18h00, avec Christelle et Laetitia, toujours dans la bonne humeur, avec un nombre d'enfants assez important.

La cantine est gérée par Stéphanie, fidèle au poste et motivée, où elle sert 78 repas en moyenne chaque jour.

On ne peut être qu'heureux de voir ces jeunes enfants et leurs enseignants emplir de vie notre commune !

COMPOSTAGE A LA CANTINE



Afin de poursuivre la démarche de réduction de nos déchets, la cantine va s'équiper d'un composteur.

Dans un premier temps, le Syclum est intervenu pour appréhender la quantité de déchets organiques générée par la cantine et réaliser un diagnostic.

Deux interventions ont eu lieu :

- Une première en classe pour les CE et CM pour des activités sur le compostage et le gaspillage alimentaire afin de sensibiliser les enfants à cette problématique.
- Une deuxième pendant le temps de midi pour la mise en place d'une semaine de pesée, où les consignes sont données à notre agent afin qu'elle note par catégories les différents déchets pour estimer le gisement de biodéchets disponibles.

Un retour sera fait aux enfants des classes concernés.



NOS ASSOCIATIONS BLANDINOISES

YOGA

- cours collectifs le lundi 19h - 20h ou 20h - 21h (salle des fêtes)
- cours senior les vendredis de 15h à 16h (salle Pilat)
- stage enfant les mercredis 26/10, 21/12, 08/02 et 12/04
 - pour les 4 / 7 ans : de 09h à 10h
 - pour les 8 /11 ans : de 10h à 11h



👉 contact: Adeline Martin au 06-48-64-22-80 ou adeline.martin5@orange.fr

BELLOTAROT

Ces amateurs de jeux de cartes se réunissent le vendredi entre 19h et 23h (maison des associations).

👉 contact: Christophe Estrada 06-61-17-87-01 ou Pascal Rollot 06-74-58-97-91

PÉTANQUE

Les personnes intéressées sont invitées à venir sur le terrain le vendredi après midi afin de rencontrer un des trois responsables, qui leur expliquera comment s'inscrire sur la liste d'attente et les conditions d'adhésion . Les effectifs sont limités à 34 personnes.

FAMILLES RURALES

Les cours de gym douce se font le jeudi de 8h30 à 9h30 par Delphine Frety (salle des mariages).

👉 contact: au 06 75 73 90 07 ou jocelyne.vauchel@orange.fr



GRB

Victimes de leur succès, les Gentils Randonneurs Blandinois ne peuvent plus accueillir de nouveaux adhérents. Seuls d'éventuels désistements début 2023 permettraient d'accueillir de nouveaux randonneurs...



QUARTIERS PAISIBLES

Une nouvelle association nommée "quartiers paisibles" vient de se créer, elle a pour objet la défense des riverains de la nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin contre les nuisances occasionnées par celle-ci. Elle regroupe les communes de Cessieu, Saint Victor de Cessieu, Sainte Blandine, Saint Jean de Soudain, la Tour du Pin et Saint Didier de la Tour.

Pour les personnes concernées par la création de cette nouvelle ligne, l'association propose de les rejoindre en adressant vos demandes à "quartierspaisibles2022@orange.fr"



👉 contact: Stéphane Savoyat

POUBELLES JAUNES LE TRI SE SIMPLIFIE :



Plus de ~~sac~~, direct dans le bac !

Venez récupérer gratuitement votre **bac jaune**
lors de la permanence de l'équipe SYCLUM
(concerne les habitations individuelles uniquement)

Quand ? Lors de la permanence de l'équipe SYCLUM,
du **mercredi 12* au vendredi 14 octobre** de 8h30 à 18h00.



Où ? Au 86 chemin de Marlieu, à Sainte Blandine.

Vous serez absents lors de la permanence ? Le bac pourra également être retiré directement sur le site de SYCLUM (au 784 chemin de la déchèterie - 38510 Arandon-Passins).

Que prévoir ? un justificatif de domicile ... et de la place dans votre coffre !

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Un proche peut le faire à votre place. Confiez- lui alors votre justificatif de domicile blandinois et une attestation sur l'honneur l'autorisant à récupérer votre bac jaune. Ce proche devra se munir de sa pièce d'identité personnelle.

Les nouvelles consignes de tri vous seront expliquées
et une fiche "mémotri" vous sera remise sur place.



MUTUELLE COMMUNALE



Sur proposition du CCAS, une délibération du Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention avec MUTUALP.

Cette mutuelle communale a pour objectif de permettre à tous d'accéder à une complémentaire santé mais aussi d'augmenter le pouvoir d'achat par une offre de prix maîtrisée.

Toute personne peut adhérer :

- **retraités**
- **jeunes** (étudiants ou sans emploi)
- **personnes au chômage**
- **salariés non couverts par une mutuelle obligatoire**
- **travailleurs non-salariés** (profession libérale, artisan, commerçant, auto-entrepreneur, ...)



Une seule condition : habiter ou travailler sur la commune.

Si vous vous souhaitez vous renseigner sur cette complémentaire santé MUTUALP, nous vous invitons à contacter **Monsieur Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28.**

Il pourra ensuite vous recevoir, sur rendez-vous, dans la salle des mariages de la Mairie de Sainte Blandine lors de 2 permanences:

vendredi 28 octobre 2022 de 08h00 à 18h00
mardi 8 novembre 2022 de 08h00 à 18h00



Plan Communal de Sauvegarde

Notre Plan Communale de Sauvegarde (PCS) est en cours d'élaboration.

Il s'agit d'un instrument de planification et d'organisation communal qui a pour objet d'anticiper les situations dangereuses afin d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population.

C'est un outil opérationnel de gestion de crise. Il est constitué de :

- un diagnostic des risques
- un annuaire de crise
- fiches réflexes
- fiches opérationnelles
- un Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM)



Le DICRIM reprend les informations transmises par le Préfet. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

L'information donnée au public sur les risques majeurs comprend la description des risques (épidémie, sécheresse, inondation, pollution, incendie, éboulement, transport de matières dangereuses, etc.) et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement.

Le Maire fait connaître au public l'existence du document d'information communal sur les risques majeurs par un avis affiché à la mairie pendant deux mois au moins.

RECHERCHE Agent Recenseur

Dans le cadre du recensement de la population, du 19 janvier au 18 février 2023, la commune de Sainte Blandine **recrute un agent recenseur pour une durée d'un mois.**

Vos principales missions :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement.
- Effectuer la tournée de reconnaissance
- Distribuer les questionnaires à compléter par les habitants ou les codes d'accès au site internet du recensement et de les collecter (dans les délais impartis)
- Comptabiliser les questionnaires recueillis.
- Rendre compte périodiquement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés.



2 demi-journées de formation sont à prévoir (dates non encore fixées).



Si vous êtes intéressé(e) pour être agent recenseur et que vous êtes disponible en journée et en soirée pendant cette période, merci de déposer votre CV et lettre de motivation à la Mairie.

Rémunération au réel (en fonction du nombre de questionnaires récoltés).

SALLE DES ÉCRINS : travaux terminés!

Comme indiqué dans le mot du Maire, notre salle des Ecrins, a retrouvée une nouvelle jeunesse.

Afin de faciliter son utilisation, ses piliers ont été enlevés ce qui permet de se retrouver dans une grande salle bien plus pratique, repeinte dans de belles couleurs.

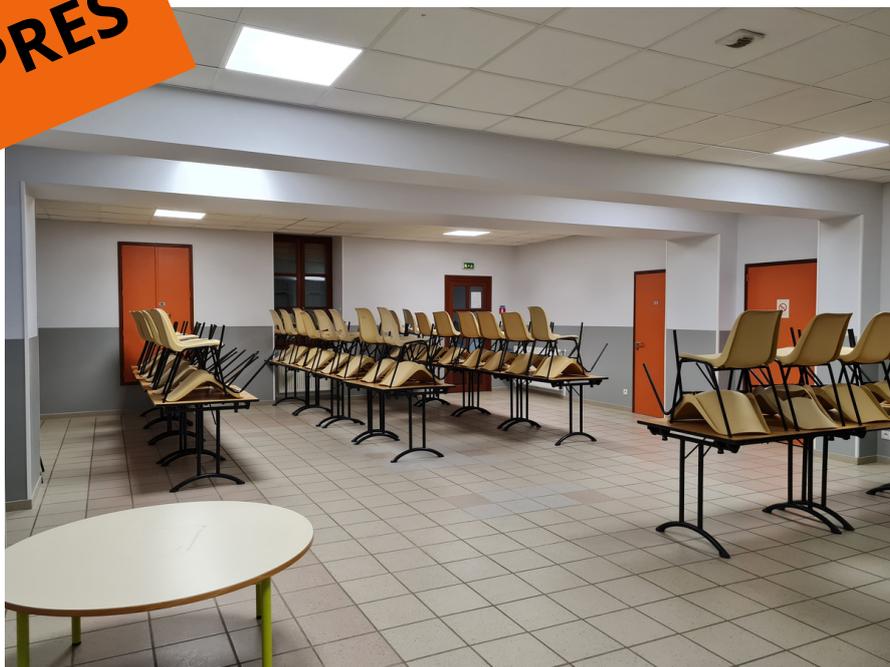


Elle est d'ores et déjà bien utilisée par les enfants de l'école de Biol pour une utilisation quotidienne et elle reste bien sûr disponible à la location pour nos Blandinois au tarif de 120 € pour le week end et pour nos associations.

AVANT



APRES





BON A SAVOIR !

CCAS

Vente à emporter

poulet basquaise et son riz doré
pâtisseries



&

Buvette



Dimanche 06 novembre 2022

(Maison des Associations)

ACCA

Vente à emporter



Dimanche 27 novembre 2022

(Maison des Associations)



la commémoration
du **11 NOVEMBRE**
aura lieu à **11h00**

suivie d'un
verre de l'amitié



distribution
du colis des aînés
le 17 décembre



CCAS



Vous avez 70 ans et plus, et vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales de la commune: nous vous invitons à vous signaler en mairie. Vous pouvez bénéficier notamment du colis de fin d'année, et permettre à la commune de gérer au mieux son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), outil de prévention et de gestion de crise locale majeure.

ENCARTS PUBLICITAIRES



Notre bulletin annuel paraîtra en fin d'année, si vous êtes intéressé par un encart publicitaire vous pouvez contacter la mairie pour de plus amples renseignements.



Responsable de la publication : Jacques GARNIER, Maire

Dépôt Légal le 08 octobre 2022

Membres de la commission : Edith VERNISSAT - Marie-Thérèse DUMONT - Audrey CATHERIN -
- Bernard DEMUNCK -